



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Secrétariat général du
Grand Conseil

24
25

SOMMAIRE

3

Édito du Secrétaire général
Mot d'introduction

4

Chiffres clés
Nombre d'objets déposés et de séances,
principales décisions : tout savoir sur l'année
parlementaire en chiffres

7

Les sections en bref
Les principales actualités de chaque section
du Secrétariat général en un coup d'œil

10

Décisions - temps forts
Retour sur quelques décisions majeures
de l'année écoulée

11

Rétrospective
Chronologie des événements marquants
de l'année passée au Parlement

13

Zooms
Deux dossiers clés de l'année sous la loupe :
bilan après deux ans de communication du Grand
Conseil et révision de la loi sur l'énergie

15

En images
Quelques instantés du quotidien au Parlement

17

Le Secrétariat général du Grand Conseil
Organigramme du service et présentation
des trois sections

ÉDITO DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Aegre reprendas quod sinas consuescere
(On a peine à corriger ce qu'on laisse devenir une habitude)

Igor Santucci
Secrétaire général



Aux dires de certains, la démocratie libérale serait en passe de devenir inefficace ou déconnectée. De ce fait, le Grand Conseil, en tant qu'émanation de cette démocratie, serait avisé de rester vigilant. Un sujet s'intensifiant depuis plusieurs années permet d'en prendre conscience : l'usage des instruments parlementaires.

Grâce à l'atelier consacré aux étapes pour répondre à ces derniers du point de vue des services de l'Exécutif, nous savons que le nombre d'objets déposés ne rend pas nécessairement compte de l'ampleur du travail généré pour l'administration. Et ce d'autant que les interventions parlementaires ont également tendance à se complexifier - avec de nombreuses annexes, renvois ou sous-questions - ou à reproduire l'actualité médiatique. On constate aussi le dépôt d'interventions parlementaires « en série », demandant de nouvelles informations toujours plus pointues après publication d'une première réponse.

Comme l'a écrit le Bureau du Grand Conseil dans un courrier du 3 septembre 2025 destiné à marquer les esprits, la situation actuelle de surcharge contraint à une priorisation des tâches et entraîne inmanquablement des lenteurs. Elle provoque des mécontentements et des frustrations bien compréhensibles, surtout quand les élu·e·s sont personnellement concerné·e·s. Elle pourrait aussi conduire à ce que les réponses se résument à l'avenir à des considérations générales ou techniques, potentiellement rédigées par une intelligence artificielle, sans impliquer une appréciation politique assumée par des personnes élues.

Sous l'angle institutionnel, le nombre d'interventions parlementaires en constante augmentation fait peser le risque d'un Parlement

qui se neutralise, centré sur la législature en cours et sans perspectives à plus long terme. Ce flux croissant d'informations et de décisions correspondantes peut certes capter l'attention du moment, mais aussi conduire à l'essoufflement, à la saturation. Or, les actions parlementaires doivent dévoiler leur potentiel à long terme, en évitant la surenchère, sans provoquer indifférence ou lassitude.

Dans ce contexte, la communication revêt de plus en plus un rôle stratégique majeur. Pour éviter les faux raccourcis, les critiques infondées ou les jugements réducteurs, il ne reste désormais que peu d'issues : l'une d'entre elles consiste à consacrer des ressources pour communiquer directement avec les publics intéressés. Face à la transformation du paysage médiatique, dont pâtit la publicité des débats parlementaires, à une certaine désinformation véhiculée par les réseaux sociaux, à la difficulté de ménager l'approche fine et nuancée des dossiers, les parlements n'ont d'autres choix que produire leur propre narratif et le relayer par des canaux internes et maîtrisés.

In fine, en tant que pairs d'une seule et même assemblée, les 150 membres du Grand Conseil portent la responsabilité de ne pas dénaturer le principe même des interventions parlementaires. Il en va du fonctionnement de l'institution et de sa crédibilité, ses actes s'inscrivant dans un temps long, pour les successeurs, et la recherche du bien commun devant primer, toujours. À ce sujet, la révision à venir de la loi sur le Grand Conseil pourrait offrir une opportunité rare de réfléchir à ces enjeux, dans une optique de recherche d'équilibre.

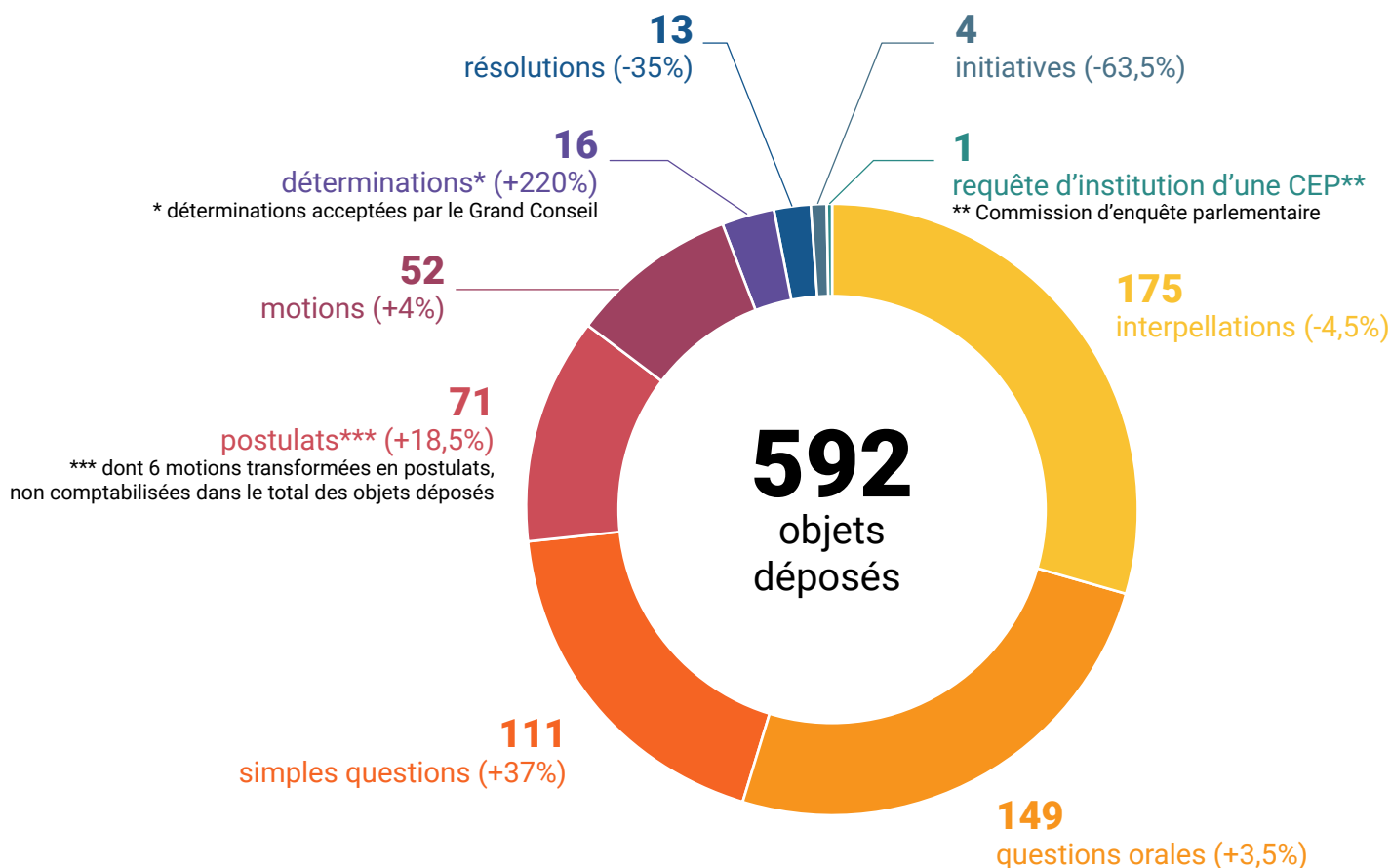
« In medio stat virtus » (*la vertu se trouve au milieu*)

CHIFFRES CLÉS

Chiffres au 25 juin 2025, sauf mention contraire.

Tous les pourcentages sont arrondis et relatifs aux chiffres de l'année dernière.

Séances plénières



40

séances du Grand Conseil (+2,5%)

184

heures de séance (+6,5%)

1639

objets portés à l'ordre du jour (+8,5%)

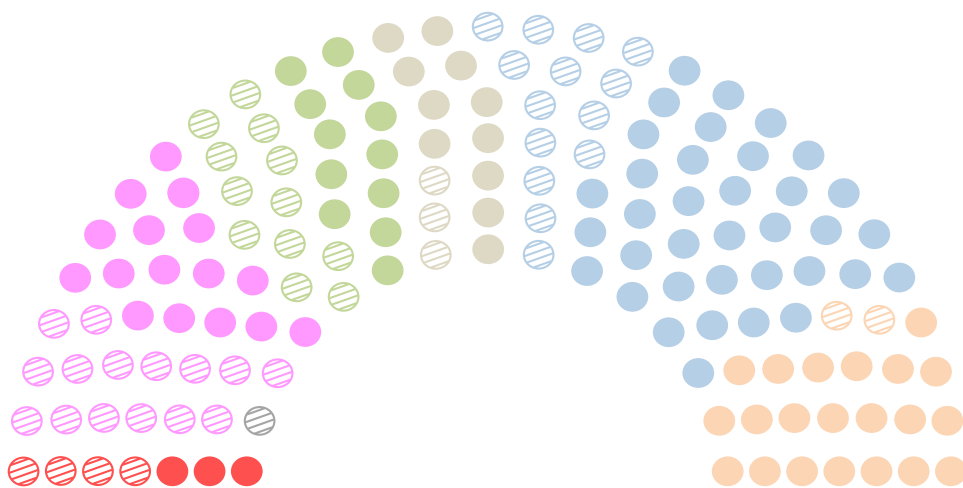
9

pétitions reçues (+0%)

CHF 2789 920.-

Indemnités pour les séances plénières (+4,5%),

CHF 4 122 753.70 indemnités totales (+7,5%)



7 Ensemble à Gauche et POP (EP)

1 Indépendante

31 Socialiste (SOC)

24 Vert·e·s (VER)

14 Vert'Libéral (V'L)

50 Libéral-Radical (PLR)

23 Union Démocratique du Centre (UDC)

150

Député·e·s

51

Femmes(👤)

4

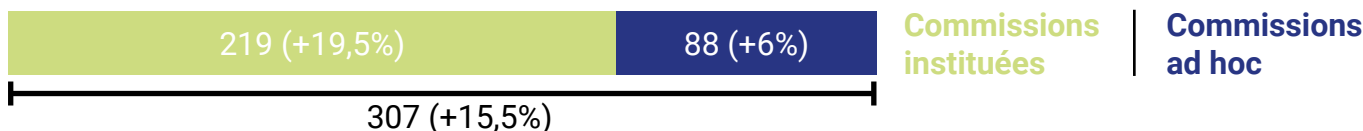
Démissions

Bureau et commissions

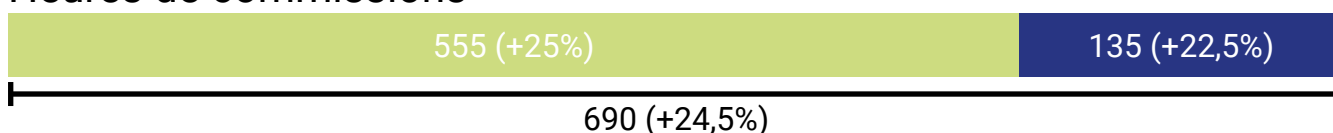
21

séances du Bureau (-9%)

Séances de commissions



Heures de commissions



251

Rapports de commissions publiés (-14%)

Commissions les plus actives

COFIN*

* Commission des finances

27

séances

83

heures de débat

CENEN**

** Commission de l'environnement et de l'énergie

33

séances

74

heures de débat

Communication

LINKEDIN

@Grand Conseil du canton de Vaud

3432

abonné·e·s au 24 juin 2025 (+315,5%)

Publication avec le plus d'engagement (hors ordre du jour et décisions du Grand Conseil) :

 **Grand Conseil vaudois**
3 765 abonnés
5 mois • Modifié • 

[COMMUNIQUÉ DE PRESSE] La Commission de gestion (COGES) du Grand Conseil vaudois a présenté ce matin en conférence de presse son rapport annuel 2024.

 24 observations couvrent l'ensemble de l'activité de l'État.
 La COGES souligne en particulier la nécessité d'une transparence totale de la part du Conseil d'État et de son administration pour mener à bien sa mission de surveillance et souligne l'importance d'une meilleure collaboration entre les entités de l'administration, mais aussi avec les entités autonomes et externes, pour une action plus cohérente et efficace.

 Retrouvez en images ci-dessous quelques-unes de ces observations.
 Lire le communiqué de presse : <https://lnkd.in/e3ZeSxMk>
 Lire le rapport annuel : <https://lnkd.in/e75J2-4C>

#GCVD #COGES #Vaud



VD.CH/GCVD

511 873

vues toutes pages confondues sur vd.ch/gcvd depuis le début de l'année (+18%)

Top 3 des pages les plus vues :

1. Annuaire des député·e·s

2. Séances du Grand Conseil

3. Guide des député·e·s

RELATIONS MÉDIAS

22

communiqués, brèves, notes à la presse

2

conférences de presse

47

sollicitations médias

LES SECTIONS EN BREF

SECRÉTARIAT PARLEMENTAIRE

Arrivées — Un nouvel apprenti a débuté sa formation d'employé de commerce en août 2024. Il a choisi d'effectuer son apprentissage en maturité professionnelle intégrée et a terminé sa première année avec une bonne moyenne. Ce nouveau cursus a permis à la formatrice de prendre en main les nouveautés liées à la nouvelle ordonnance sur la formation professionnelle (ORFO 2023).

Notre nouveau responsable informatique est entré en fonction le 1^{er} septembre 2024. Il a pu bénéficier de la formation de son prédécesseur jusqu'à fin octobre. Ce tuilage a permis d'assurer un suivi optimal des projets, notamment le développement de nouvelles fonctionnalités de SIEL, qui ont ainsi pu être mises en production pour la rentrée 2025. Son profil offrant de plus des compétences utiles à la publication du Bulletin du Grand Conseil, il pourra reprendre le cahier des charges de typographe en août 2025.

Le nouvel intendant du Parlement est arrivé le 1^{er} octobre 2024. Il a pu s'appuyer sur les connaissances inestimables de son prédécesseur pour maîtriser toutes les subtilités de sa fonction, qui va de la gestion de la technique du complexe parlementaire au suivi de l'entretien, en passant par les visites du Parlement. Depuis son entrée en fonction, il a traité plus de 50 demandes externes d'utilisation du Parlement.

Départs à la retraite — Cette année parlementaire a été l'occasion de rendre hommage et de faire part de toute notre reconnaissance à une de nos rédactrices parlementaires, ainsi qu'au premier intendant du Parlement. Notre collègue rédactrice parlementaire a consigné pendant deux décennies les débats du Grand Conseil. Quant au premier intendant du Parlement tel qu'on le connaît aujourd'hui, ce poste a été créé en 2017. Qu'ils soient ici encore remerciés pour le travail accompli au service du Grand Conseil !

ETP - La pérennisation d'un CDD de 0.5 ETP a été adoptée dans le cadre du Budget 2025, ce qui porte à 19.30 ETP les effectifs du Secrétariat général.

Formation — Le service a bénéficié d'une journée de formation dédiée à la communication interpersonnelle. Sous la forme d'ateliers et

de partage d'expérience, les collaboratrices et collaborateurs ont pu identifier leurs stratégies relationnelles préférées (leurs avantages et leurs inconvénients), découvrir et exercer la posture d'assertivité dans des situations concrètes souvent vécues comme inconfortables, et recevoir des astuces pour renforcer leur aisance à réagir avec aplomb et professionnalisme.

Contrôle AVS — Du 5 au 9 mai 2025, un conseiller-réviseur de la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS a procédé au contrôle au regard de l'AVS du Grand Conseil pour la période du 01.01.2022 au 31.12.2024. À l'issue du contrôle, aucune différence ou omission n'a été relevée.

Sobriété numérique — Les documents qui accompagnent les envois électroniques hebdomadaires à la députation sont désormais transmis par un outil de partage qui permet de réduire aussi bien la quantité de données qui transite sur le réseau que l'espace de stockage nécessaire à l'archivage de documents.

COMMUNICATION

Réseaux sociaux — Deux ans après sa relance, le compte LinkedIn du Grand Conseil a trouvé son public. De 514 abonné·e·s en juin 2023 à plus de 3'400 deux ans plus tard, la communauté n'a cessé de grandir : près de 4 nouvelles personnes nous rejoignent chaque jour en moyenne ! Un signe d'intérêt fort pour le travail parlementaire. L'année a aussi marqué une nouvelle étape, avec le lancement test d'une chaîne WhatsApp, plébiscitée par ses premières et premiers abonné·e·s et devenue officielle à l'été 2025. Un nouveau canal qu'il s'agit de développer !

Inauguration de l'horloge — L'inauguration de la nouvelle horloge du Parlement a donné lieu à une opération de communication d'envergure : communiqué de presse, conférence de presse matinale pour les médias, inauguration officielle en soirée avec les député·e·s, les apprenti·e·s de l'École technique de la Vallée de Joux et leurs formateurs, et publication d'une brochure dédiée. La couverture médiatique, notamment dans la presse horlogère spécialisée, a confirmé la portée symbolique de l'événement.

Stratégie de communication — Validée en février par le Bureau, la stratégie de communication trace la voie pour les prochaines années. Elle vise à mieux faire connaître les travaux du Parlement en concentrant d'abord les efforts sur les publics qui en sont les utilisateurs directs : autorités, administration, médias, groupes d'intérêt... Ces acteurs sont les relais naturels du Grand Conseil et ont un besoin accru d'informations précises, fiables et accessibles. En se concentrant sur leurs besoins, le Grand Conseil renforce son impact là où il est le plus légitime, tout en affirmant son engagement en faveur de la transparence. En priorité, cela passera par une modernisation du site internet, par le renforcement des canaux existants et l'identification de nouveaux relais pour inscrire la communication du Grand Conseil dans la durée, avec cohérence et efficience.

Réorganisation des ateliers FPA — Organisés depuis 2018, les ateliers destinés aux député·e·s ont fait l'objet d'un bilan cette année. Un sondage a confirmé leur utilité, tout en soulignant la nécessité de mieux planifier leur organisation. En conséquence, les ateliers sont désormais annoncés plus tôt, chaque session est enregistrée et fait aussi l'objet d'une évaluation, au cours de laquelle les député·e·s peuvent également exprimer leurs attentes pour les futurs ateliers. Quatre thématiques ont été proposées cette année : le traitement des objets parlementaires par l'administration, s'armer contre la désinformation en ligne, l'usage de SIEL et l'intelligence artificielle.

SECRÉTARIAT DES COMMISSIONS

Initiative sur le sport — Afin de donner suite à l'initiative populaire déposée en août 2022 et intitulée « Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse ! » qui demandait que le canton accorde 100 millions de francs (1% de son budget) pour le sport vaudois, le Conseil d'État a proposé au Grand Conseil un contre-projet contenant une modification légale ainsi que deux crédits-cadres se montant à CHF 150 millions pour la construction d'infrastructures sportives d'importance régionale.

La commission en charge de son examen s'est réunie à trois reprises entre février et mars

2025, totalisant près d'une dizaine d'heures de discussions. À l'issue de ses travaux, celle-ci a salué la qualité du contre-projet et soutenu le plan d'action global articulé autour de 36 mesures qui viennent renforcer l'engagement de l'État dans de nombreux domaines liés au sport. La commission a également appuyé les deux crédits-cadres proposés par le Conseil d'État, mais y a apporté plusieurs modifications : pérenniser l'engagement financier de l'État de Vaud, soutenir concrètement les manifestations de grande envergure et garantir une égalité de traitement entre communes.

Salaire minimum — Cette commission ad hoc a été confrontée à une matière d'une complexité particulière : deux initiatives populaires sur le salaire minimum, l'une de rang constitutionnel et l'autre législatif, accompagnées d'un contre-projet législatif uniquement. L'évolution de la procédure, après que la commission a été nommée, visant à soumettre simultanément ces textes au vote de la population, a exigé une adaptation rapide de l'organisation des travaux. La commission a également souhaité approfondir son analyse en menant cinq auditions de partenaires sociaux, de syndicats, d'expert·e·s et de représentant·e·s d'autres cantons. Au total, plus de neuf heures de séances et une coordination soutenue ont été nécessaires pour préparer cet objet soumis au Grand Conseil. À noter que ces travaux interviennent en outre dans un contexte où, au niveau fédéral, la motion Ettlin soulève la question de la validité de la primauté des salaires minimums cantonaux.

COFIN, comptes 2024 — Dans le cadre du bouclage des comptes 2024 et pour la première fois depuis 2004, des mesures d'assainissement ont dû être mises en place par le Conseil d'État en raison d'un résultat déficitaire dépassant le petit équilibre (non atteinte de la couverture des charges par les recettes, avant amortissements). La Commission des finances (COFIN) a pris acte de ces opérations et rédigé un rapport critique sur leur mise en œuvre qu'elle suivra avec attention tout au long des exercices 2025 et 2026, années impactées par lesdites mesures.

Dans le même exercice, la COFIN a choisi, comme thème d'étude, de se pencher sur la gestion des « mandats » au sein de l'administration cantonale.

Cette analyse a permis d'ouvrir certaines pistes de réflexion, comme l'opportunité de se doter d'un processus d'attribution selon le montant, de définir une catégorisation des mandats et d'établir une liste de mandataires. Elle a identifié une priorité en déposant une observation sur l'identification de potentiels conflits d'intérêts auprès de mandataires communs à plusieurs services et attend la réponse y relative.

BULLETIN

Départ à la retraite et réorganisation — Après quelque 20 années de bons et loyaux services, notre rédactrice parlementaire, Mme Nathalie Gardiol, a fait valoir son droit à la retraite au 31 décembre 2024. La section a profité de ce départ pour se réorganiser partiellement. Depuis quelques années, la confection du Bulletin du Grand Conseil s'est en effet considérablement complexifiée (adjonctions d'annexes, cartes, images et tableaux) et les canaux de diffusion se sont multipliés (impression pour les dépôts légaux, site internet du Grand Conseil, portail Scriptorium de la Bibliothèque universitaire et E-Helvetica de la Bibliothèque nationale). Si les rédacteurs parlementaires ont jusqu'ici pu faire avec leurs connaissances en publication assistée par ordinateur (PAO) acquises de façon empirique, M. Alexandre Stehlin – déjà responsable informatique pour le Secrétariat général – viendra compléter l'effectif du Bulletin en qualité de polygraphe. Engagé à un taux de 20%, son expérience professionnelle et ses connaissances dans le domaine de la presse écrite devraient nous permettre d'améliorer cette mission, de raccourcir les délais de parution et, pourquoi pas, après 20 ans avec la maquette actuelle du Bulletin, d'en présenter une nouvelle pour la législature 2027-2032.

DÉCISIONS - TEMPS FORTS

64 projets de lois et de décrets votés, dont :

22_LEG_270

1^{er} octobre 2024 | MENDICITÉ

Le Grand Conseil durcit la loi interdisant la mendicité, listant plusieurs lieux où l'interdiction devient totale. La nouvelle loi est appliquée depuis le 1^{er} juillet 2025, malgré un recours rejeté par la Cour constitutionnelle vaudoise.

✓ 81 ✗ 37 – 18

22_LEG_272

29 octobre 2024 | THÉRAPIES DE CONVERSION

Le Grand Conseil met un terme aux thérapies de conversion dans le canton de Vaud, des pratiques qui visent à modifier l'orientation sexuelle d'une personne.

✓ 104 ✗ 7 – 27

23_LEG_87

3 septembre 2024 | INVESTPRO

Le Grand Conseil approuve le plan de soutien au monde de la santé «Investpro» et ses 90 millions pour 2024-2027, dédiés à la formation, à la promotion des métiers de la santé et à l'amélioration des conditions de travail.

✓ 124 ✗ 0 – 6

24_LEG_145

17 décembre 2024 | BAISSE D'IMPÔTS

Le Grand Conseil baisse de 4% l'impôt sur les personnes physiques pour 2025, puis de 1% supplémentaire en 2026 et de 2% en 2027, soit une baisse totale de 7% d'ici 2027.

✓ 71 ✗ 54 – 18

Oui = pour une baisse de 7% ; non = pour un retour au plan pouvoir d'achat (baisse de 5% d'ici 2027)

24_LEG_107

29 avril 2025 | DETTE FISCALE

Le Grand Conseil met fin à la cosolidarité fiscale entre ex-époux face à une dette commune à partir de la période fiscale 2026. Cette pratique, qui concernait majoritairement des femmes, a été jugée discriminatoire.

✓ 134 ✗ 2 – 0

24_LEG_166

29 avril 2025 | TRAMWAY

Le Grand Conseil valide le financement de la 2^e étape du tramway entre Renens gare et Villars-Saint-Croix.

✓ à l'unanimité

24_LEG_217

3 juin 2025 | POLITIQUE SPORTIVE

Le Grand Conseil vote un soutien massif au sport vaudois, en soutenant le contre-projet du Conseil d'État à l'initiative « Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse ». 36 mesures et deux crédits-cadres permettent de soutenir le sport à tous les niveaux et de renforcer les infrastructures. Les député·e·s demandent aussi un soutien accru aux grandes compétitions.

✓ 121 ✗ 7 – 13

Oui = soutien au contre-projet tel qu'amendé ; non = soutien à l'initiative populaire

RÉTROSPECTIVE

- 25 juin 2024** ● **Renouvellement de la Présidence et du Bureau**
Trois sièges sur sept ont dû être repourvus au Bureau. Pour la troisième année de la législature, le Bureau du Grand Conseil était donc composé de : M. Jean-François Thuillard, président ; M. Stéphane Montangero, 1^{er} vice-président ; M. Patrick Simonin, 2^e vice-président ; Mme Nathalie Jaccard, Mme Céline Misiego, M. Marc Morandi et Mme Cloé Pointet, membres. Le Grand Conseil compte toujours six groupes politiques.
- 3 septembre** ● **Réception du nouveau Président du Grand Conseil**
M. Jean-François Thuillard a fêté officiellement son élection en tant que 1^{er} citoyen du canton dans sa commune de Froideville (Gros-de-Vaud), dont il est par ailleurs syndic, en présence des autorités cantonales, locales et de la population.
- 10 septembre et 29 octobre** ● **Élection de magistrat·e-s pour la législature judiciaire 2025-2029**
Le Grand Conseil a procédé au renouvellement des magistrat·e-s du Tribunal cantonal, du Tribunal neutre ainsi que du Procureur général et de ses adjoints pour la nouvelle législature judiciaire. Le Procureur général Éric Kaltenrieder a été reconduit dans ses fonctions. Il s'agissait de la première élection à se dérouler depuis la création du Conseil de la magistrature.
- 18 septembre** ● **Rencontre entre le Bureau et le Conseil d'État**
C'est le 18 septembre 2024, comme toujours en début d'année politique, qu'a eu lieu la traditionnelle rencontre annuelle entre les deux premiers pouvoirs.
- 20-21 septembre** ● **Bureaux des Grands Conseils de Suisse romande, de Berne et du Tessin**
Le Canton du Neuchâtel a accueilli la 61^e réunion dans sa capitale. Cette dernière donne chaque année aux membres des Bureaux des huit cantons latins l'occasion de se rencontrer et d'échanger. La partie officielle était consacrée au thème « Les impacts de l'intelligence artificielle sur l'évolution de l'activité parlementaire ».
- 4 octobre** ● **Sections suisses de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)**
La Rencontre annuelle des délégations helvétiques à l'APF s'est tenue à la salle de la commune de Martigny-Combe, sur invitation de la délégation du Grand Conseil valaisan à l'APF. Cette rencontre a été l'occasion de coordonner les prises de position des sections helvétiques de l'APF, de procéder à un partage d'information sur le fonctionnement des sections ainsi que de discuter de la promotion de l'APF auprès des parlements des cantons romands qui n'en sont pas membres.
- 29 octobre** ● **Passage d'une députée au statut d'indépendante**
Mme la députée Isabelle Freymond a quitté le groupe socialiste au mois d'octobre et siège depuis comme indépendante.
- 3 novembre** ● **Décès d'un député**
Fait rarissime, le Grand Conseil a eu la grande tristesse d'apprendre le décès de l'un des siens, M. le député Nicola Di Giulio.
- 8-9 novembre** ● **Société suisse pour les questions parlementaires**
L'assemblée annuelle de la Société suisse pour les questions parlementaires (SSP) s'est tenue à Genève. Le thème de l'assemblée était « Les parlements à l'ère du numérique : enjeux et risques démocratiques ».
- 11 novembre** ● **Réseau des femmes - Colloque ONU à Genève**
Dans le cadre de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, ce colloque a permis de promouvoir la parité femmes-hommes dans les instances de décision. Une députée vaudoise a livré son témoignage sur la parité en Suisse et les défis persistants malgré les avancées.

- 
- 11-13 novembre** ● **Assemblée Régionale Europe (ARE) à Pristina**
XXXVI^e session de l'ARE de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, sur le thème de « La guerre hybride, un danger pour la sécurité et la démocratie ». Des spécialistes internationaux ont analysé les impacts de la guerre en Ukraine sur les démocraties européennes.
- 14 novembre** ● **Parlement des filles**
Organisée par le Bureau cantonal de l'égalité entre les femmes et les hommes avec l'appui du Secrétariat général du Grand Conseil et l'encadrement de député·e·s, cette manifestation, parmi les plus courues de la Journée oser tous les métiers (jom) / Futur en tous genres, a connu à nouveau un vif succès.
- 25-28 février 2025** ● **Déplacement du Bureau à Paris**
Le Bureau s'est rendu à Paris, à l'Assemblée nationale et au Salon de l'agriculture, pour honorer des invitations. Il a profité de ce déplacement pour rencontrer l'ambassadrice de Suisse à Paris, Mme Tania Cavassini.
- 25 mars** ● **Création d'une délégation des commissions de surveillance**
Le Grand Conseil a accepté par 135 voix pour, 0 contre et 2 abstentions une résolution confiant à une délégation des commissions de surveillance (Gestion et Finances) la mission de produire, d'ici la fin de l'année 2025, un rapport spécifique sur les dysfonctionnements relevés au sein de l'administration par l'expert Jean Studer.
- 27 mars** ● **Assises transfrontalières des élu·e·s du Grand Genève**
Une centaine d'elu·e·s du Grand Genève se sont réuni·e·s au sommet du Salève, à l'invitation du Pôle métropolitain du Genevois français, pour échanger sur la thématique « Foncier et habitat dans le Grand Genève : partager nos constats, s'inspirer de nos solutions ».
- 19-20 mai** ● **Conférence des présidents Europe à Jersey**
La Conférence des présidents de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie s'est penchée sur l'usage historique et actuel du français à Jersey, les enjeux de développement durable et démographique de l'île, ainsi que la coopération en matière de défense entre l'UE et le Royaume-Uni.
- 20 mai et 17 juin** ● **Élection de la Cour des comptes**
Le 20 mai, Mme Valérie Schwaar a été réélue pour un mandat de six ans ; le 17 juin, Mme Nathalie Bernheim et M. David Roulin ont été élu·e·s en remplacement des démissionnaires Mme Nathalie Jaquerod et M. Guy-Philippe Bolay.
- 10 juin** ● **Inauguration de l'horloge de la Salle plénière**
Cette pièce extraordinaire et unique a été créée sur plusieurs années par les étudiant·e·s de l'École technique de la Vallée de Joux (ETVJ) et leurs professeurs, avec le soutien du Bureau du Grand Conseil, du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle, de la direction de l'ETVJ, de nombreuses entreprises de la Vallée de Joux, de l'Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux et de l'Union des retraités de l'État de Vaud.
- 17 juin** ● **Présentation du premier millésime du vin du Grand Conseil**
Les fruits de la vigne plantée en 2017 au pied du nouveau Parlement vaudois ont pour la première fois été vinifiés. L'étiquette a fait l'objet d'un concours au sein de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne ; le projet lauréat, qui a donné son nom au vin, s'intitule « Les Trois Portes ».

Un Parlement qui se raconte : bilan après deux ans

En octobre 2023, le Grand Conseil s'est doté pour la première fois d'un poste de responsable communication. Une petite révolution pour une institution qui, jusqu'alors, concentrait ses efforts de communication sur l'essentiel. En deux ans, le Parlement dispose désormais d'une véritable stratégie, d'outils consolidés et de nouveaux canaux pour affirmer sa voix dans le paysage vaudois.

Avant 2023, la communication du Parlement se résumait essentiellement à répondre aux sollicitations, aux exigences légales et à tenir le cap en cas d'urgence. Un besoin croissant de transparence et d'accessibilité a conduit le Bureau du Grand Conseil à franchir un pas décisif : inscrire la communication dans la durée, avec une vision et des moyens dédiés.

Ces deux années ont permis de transformer un réflexe communicationnel en véritable stratégie : adoption d'un plan de communication global, clarification des procédures internes, création de repères éditoriaux... L'objectif ? Rendre visibles les décisions du Grand Conseil et mettre en lumière le travail parlementaire dans toute sa diversité, en plénière comme en commission.

Un rythme trouvé, des outils consolidés

Le cœur de la stratégie repose sur un calendrier de publications articulé autour des séances du Grand Conseil. Ce fil conducteur donne régularité et cohérence aux messages, et renforce la visibilité d'un processus parlementaire souvent perçu comme complexe. Les outils existants ont été consolidés, enrichis de formats plus clairs et accessibles (actualités sur le site, carrousels sur LinkedIn, etc.), et de nouveaux canaux ont été progressivement créés (brèves, YouTube, WhatsApp), afin d'adapter la communication aux différents publics.

Bien entendu, il s'agit encore des premiers pas d'une communication véritablement « institutionnalisée ». À ce stade, l'objectif premier n'est pas de déployer une communication « arrosoir » pour le grand public, mais de renforcer la qualité des prestations offertes aux principaux interlocuteurs du Grand Conseil (autorités, administration, groupes d'intérêt, médias...) pour garantir des relais fiables et qualitatifs de ses

travaux. La notoriété auprès du grand public est, elle, travaillée plus ponctuellement, lors de moments clés comme de grands débats ou d'événements (vidéo explicative sur la loi sur l'énergie, quiz sur Instagram lors du changement de présidence, etc.).

Un site à réinventer

La marge de progression reste importante. Le chantier prioritaire est sans conteste la modernisation du site internet, qui doit devenir une véritable porte d'entrée vers les travaux du Parlement. Plus efficient et attrayant, il doit offrir une navigation simplifiée, des contenus clairs et des formats adaptés. C'est autour de ce socle central que doit se développer l'écosystème de communication du Grand Conseil. Les études, en collaboration avec la Direction générale du numérique et des systèmes d'information (DGNSI), sont en cours.

Deux ans après la création du poste de responsable communication, le bilan est donc encourageant. LinkedIn a connu une belle croissance (de 514 abonné·e·s en juin 2023 à 3432 en juin 2025), avec des formats, comme les carrousels, qui rencontrent un franc succès. Le compte WhatsApp a trouvé son public dès son lancement (plus de 500 abonné·e·s). D'autres formats restent à affiner : les brèves, qui doivent trouver leur ton, ou encore la chaîne YouTube, où la durée moyenne de visionnage est encourageante, mais qui doit encore gagner en visibilité.

La communication du Grand Conseil est et restera un chantier en mouvement. Mais une chose est sûre : en deux ans, elle a atteint un cap important. Les bases sont posées, les outils se déploient, et l'institution est désormais prête à franchir de nouvelles étapes et à affirmer sa voix avec confiance.

La révision de la loi sur l'énergie

La Commission de l'environnement et de l'énergie (CENEN) a consacré près d'une année à la révision complète de la loi sur l'énergie (LVLEne), un texte central pour les compétences cantonales en matière énergétique, en particulier sur les bâtiments. Cette thématique, qui concerne près de la moitié de la consommation énergétique vaudoise, est au cœur des enjeux climatiques et de souveraineté énergétique du canton. Après 21 séances tenues entre septembre 2024 et juin 2025, ainsi que 11 auditions, la commission s'est prononcée en faveur du projet à l'unanimité, marquant une étape décisive vers l'entrée en vigueur d'une loi ambitieuse et adaptée aux défis actuels.

La CENEN a opté pour une méthode de travail organisée en deux lectures successives afin d'examiner en détail les nombreux articles et les amendements déposés. La première lecture a permis d'appréhender l'ensemble du projet, tandis que la seconde, nourrie des auditions, des retours de consultation et des débats, a visé à trouver un consensus et affiner les dispositions. Ces échanges techniques et politiques, parfois délicats, ont porté sur des questions cruciales telles que la disponibilité de la main-d'œuvre, le financement, la capacité des propriétaires à réaliser les travaux ou encore l'impact de la loi sur les locataires.

Parmi les décisions clés, la commission a validé un échelonnement des délais pour les assainissements énergétiques, favorisant un équilibre entre efficacité et faisabilité, notamment en introduisant un délai de cinq ans pour les nouveaux propriétaires afin d'effectuer les travaux de mise en conformité. Par ailleurs, elle a soutenu une mesure novatrice visant à protéger les locataires contre les répercussions financières des rénovations, via une sur-subvention aux propriétaires engagés à ne pas augmenter les loyers ni résilier les baux.

Une concertation large et un soutien technique renforcé

Afin d'éclairer ses travaux, la commission a auditionné des acteurs clés du domaine, tels que l'Office cantonal de l'énergie de Genève, la Fédération vaudoise des entrepreneurs, Swissolar, Romande Energie, l'Association suisse des locataires ou encore la Direction du logement.

Ces échanges ont enrichi la réflexion et permis d'intégrer les réalités économiques, techniques et sociales dans le texte final.

Avec trois collaborateurs, dont le secrétaire de la commission, le secrétariat des commissions a assuré un appui important aux travaux, coordonnant l'organisation des séances, la gestion des près de 100 amendements, la rédaction des notes et rapports dans des délais serrés ainsi que des documents de communication. Ce travail, conduit en étroite collaboration avec la présidence de la commission, a permis de rendre accessibles des débats d'une grande technicité et d'en assurer ainsi un suivi fluide et efficace.

Vers une nouvelle étape énergétique pour le canton

Le projet de loi maintient les grands principes, tels que l'obligation d'installer des panneaux solaires et des bornes de recharge, la fin progressive des chauffages fossiles ou encore l'intégration stratégique du stockage et de la sobriété énergétique. Si l'unanimité ne règne pas sur chaque détail, le consensus sur la nécessité et les objectifs de cette révision est unanime au sein de la commission.

EN IMAGES



Réception du président Jean-François Thuillard dans sa commune de Froideville, dont il est également syndic.
(ARC/Jean-Bernard Sieber)



Assermentation du benjamin du Grand Conseil vaudois, le vert Oleg Gafner, âgé de 23 ans à son entrée en fonction.
(ARC/Jean-Bernard Sieber)



L'équipe du FC Grand Conseil, qui a remporté la 2^e place au 38^e tournoi fédéral de football des parlementaires, à Baden en Argovie. De g. à d., derrière: Igor Santucci (secrétaire général), Luca Serena (collaborateur), Manuel Donzé (ex-député), Julien Girardet (collaborateur), Vincent Bonvin (député), Lucas Girardet (ex-député), Olivier Epars (ex-député). Devant: Rebecca Joly (députée), Thanh-My Tran-Nhu (députée), Alexandre Démétriadès (député), Cloé Pointet (députée), Théophile Schenker (député).



Les président·e·s des Législatifs romands réunie·s à Neuchâtel à l'occasion de la 61^e Réunion des Bureaux des parlements latins. De g. à d.: Jean-François Thuillard (VD), Muriel Favre-Torelloz (VS), Pauline Godat (JU), Mary-Claude Fallet (NE), Edith Siegenthaler (BE, 1^{re} vice-présidente), Michele Guerra (TI) et Alberto Velasco (GE).



Premier millésime du vin du Parlement vaudois et son étiquette, signée par Léa Verboux, étudiante à l'ECAL, qui célèbre l'architecture du Parlement et l'équilibre des pouvoirs.
(ARC/Jean-Bernard Sieber)



Cette année, le Grand Conseil a procédé au renouvellement des magistrat·e·s du Tribunal cantonal, du Tribunal neutre et du procureur général pour la législature judiciaire 2025-2029.
(ARC/Jean-Bernard Sieber)

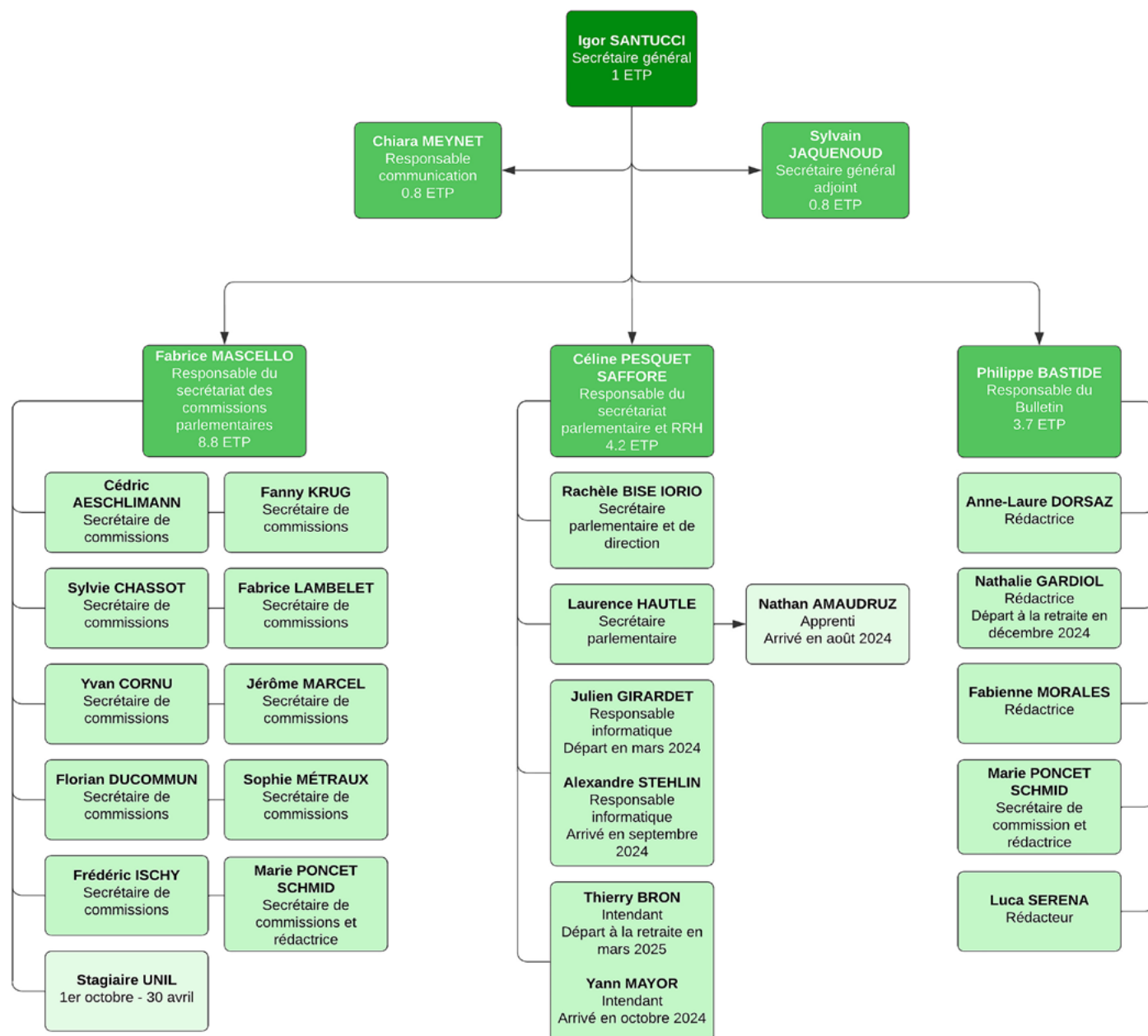


Le président du Grand Conseil vaudois, Jean-François Thuillard, remet à M. Bach, président du Comité international olympique, une plume à l'effigie du Grand Conseil, réalisée par l'École technique de la Vallée de Joux. Cette réception était l'occasion de saluer les 12 années passées par M. Bach à la tête du CIO.
(IOC/Greg Martin)



Inauguration d'une pendule d'exception, réalisée par les apprenti·e·s de l'École technique de la Vallée de Joux, par le président du Grand Conseil, M. Jean-François Thuillard, et deux apprentis, M. Hugo Scoyer et M. Gabriel Glunk.
(ARC/Jean-Bernard Sieber)

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GRAND CONSEIL





Le Secrétariat général du Grand Conseil est un service administratif cantonal indépendant, sous l'autorité du Bureau du Grand Conseil. Il est dirigé par le Secrétaire général, élu par le Parlement à chaque début de législature. Il fournit un appui opérationnel, logistique et stratégique aux membres et aux organes du Parlement dans l'exercice de leurs activités. Il gère également la coordination de la communication du Grand Conseil, de ses commissions et de l'institution.

Secrétariat parlementaire

Assurer l'organisation et le fonctionnement du Grand Conseil

Principales missions :

- Planification du traitement des objets au Grand Conseil
- Mise à jour des textes légaux
- Intendance du bâtiment et des infrastructures
- Gestion et support informatique
- Gestion des invitations adressées à la Présidence du Grand Conseil
- Préparation des indemnités des député·e·s et gestion des dépenses

Secrétariat des commissions

Assurer en étroite collaboration avec les présidences de commission la bonne conduite des commissions instituées et ad hoc

Principales missions :

- Convocation aux séances de commissions
- Prise de PV et rédaction de projets de rapports de commissions
- Appui stratégique et scientifique aux travaux de commissions

Bulletin

Assurer la transparence et l'archivage des débats du Grand Conseil

Principales missions :

- Retranscription des débats du Grand Conseil dans les Bulletins
- Édition et publication des Bulletins (mise en forme, impression, diffusion)
- Traitement des demandes de renseignements concernant les archives du Grand Conseil

Suivez l'actualité du Grand Conseil



Débats, décisions, coulisses: restons connectés !



vd.ch/gcvd



**@GrandConseil
Vaudois**



**@GrandConseil
Vaudois**



**@GrandConseil
Vaud**

GCVD

